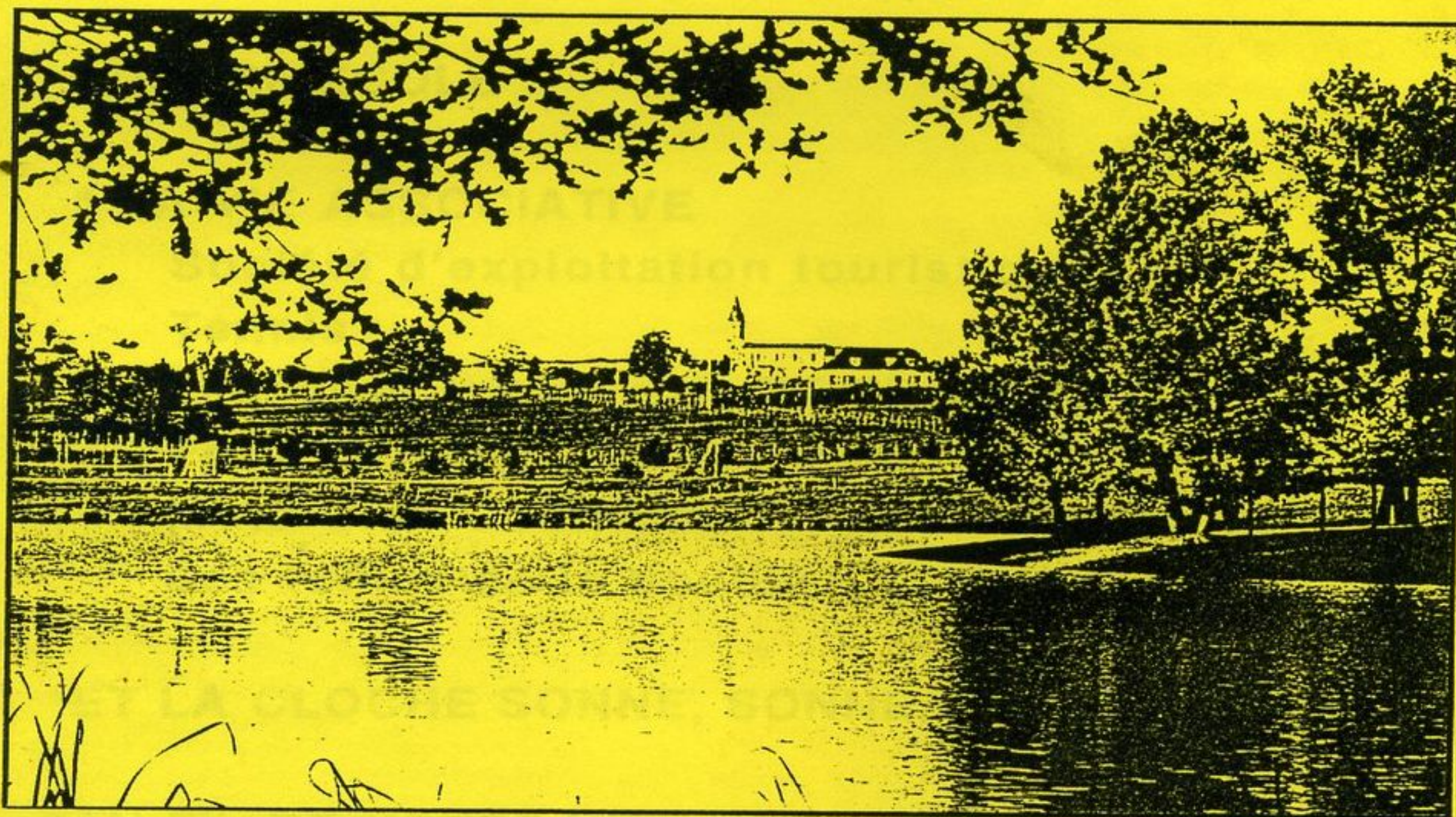


SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Les Echos du Bourg

Informations Municipales et des Associations



Bulletin d' Informations N° 2

Juillet 1996

SOMMAIRE

*** LE MOT DU MAIRE**

*** TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 janvier

Séance du 12 mars

Séance du 10 avril

Séance du 24 mai

Séance du 20 juin

Participations et subventions 1996

*** NOTRE ECOLE**

*** LA VIE ASSOCIATIVE**

Société d'exploitation touristique

Tennis

Jeunesse sportive de ST CHRISTOPHE

Foot Loisirs

Moto Club Coutrillon

Les tonics de la double

*** ET LA CLOCHE SONNE, SONNE...**

*** AU FIL DE NOTRE HISTOIRE,**

En l'an 1888

LE MOT DU MAIRE

Voici le deuxième bulletin municipal.

Sur le premier, nous avons parlé de la communauté de communes: ses actions futures, les grandes lignes de son organisation. Aujourd'hui, ses actions depuis le 1^{er} jour de son existence, le 1^{er} janvier 1996. Un bulletin commun sera émis dans quelques jours, et diffusé dans les familles.

Sur le plan communal notre compte administratif et notre budget 1996 ont été votés à l'unanimité des membres présents, sauf deux absents. Notre budget de fonctionnement a fait l'objet, article par article de commentaires. Les charges augmentent chaque année. Les postes les plus lourds sont le personnel; les ordures ménagères, et les C.E.S.

Deux nouveaux livres de nos séances vont s'ouvrir; le premier " Registre des délibérations" et le second " Registre des arrêtés". Je demanderai à chaque conseiller de signer sous le nom les décisions prises en commun.

Les arrêtés sont uniquement du ressort du maire.

Je voudrais vous entretenir des ordures ménagères, qui cette année vont augmenter d'1/3 et qui dans les cinq années à venir vont doubler. Dans quelques mois deux nouveaux containers seront mis en place: un pour le papier, un pour le plastique, en plus de celui qui existe déjà pour le verre.

Une déchetterie va se constituer à COUTRAS. Faute d'avoir trouvé un terrain plus au centre du canton. Vous apporterez tous vos autres déchets importants, ferraille, vieux appareils, etc... de manière à ne plus trouver de décharges sauvages dans les bois, ou sur les bords de routes.

Bien des communes ont demandé que les prélèvements effectués sur vos feuilles d'impôts, soient l'objet de l'établissement d'un rôle, et prélevés à part. Mais l'établissement d'une telle action sera difficile, souvent injuste, puisque calculée sur le nombre et la valeur du foncier bâti. Certains paieront plus ou moins suivant la valeur de leur maison, tout en ayant le même nombre de personnes fréquentant l'immeuble. En 1997 un important réseau routier sera refait, les subventions du FDAVC n'étant accordées que tous les trois ans. Il partira de la Chaux au Pinier des rochons et du bourg au Pin.

Cette année une grande partie des routes ont été suivies et leurs faiblesses reprises.

Au cours de l'été, la cour des écoles sera refaite, l'assainissement de la cantine scolaire avec les logements et la mise aux normes de la cantine scolaire comme prévue par les services d'hygiène seront réalisés.

Les pages qui suivent vous retraceront la vie de cette commune.

Soyez assurés de mon dévouement et à bientôt.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy Jean AUTIER, le Maire, le vendredi 19 janvier 1996.

Etaient présents: Melle HURTAU Renée, MM PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoints, MM LITOT Jean louis, PATRI Serge, MERCIER daniel, MM BERTON Jean, MARSAUX Bernard, Mme DONATIEN Hélène, MM MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-marie, conseillers Municipaux.

Absents: M.BAZILE Jean, Mme REDON Claudine, MESNIER jean-marie, excusés.

Voici l'essentiel de ses délibérations:

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU « PAYS DE COUTRAS »:

Le conseil Municipal confirme sa décision d'adhésion à la communauté de commune du « PAYS DE COUTRAS ».

Conformément aux statuts, la commune délègue donc des groupes de compétences dans les domaines suivants:

1°/ Compétences obligatoires:

Aménagement de l'espace (création d'un schéma directeur...)

Actions de développement économique (aménagement d'un zone d'activités, animations économiques et touristiques...)

2°/ compétences Optionnelles:

Protection et mise en valeur de l'environnement (gestion de chemins de randonnées...)

Actions sociales (mise en place d'un circuit de transport collectif...)

Loisirs-culture (création d'événementiels culturels/...)

Assistance administrative et technique entre les différentes communes.

MM AUTIER Guy, BAZILE Jean, et PAPILLAUD Michel sont désignés en tant que délégués.

FRANCHISE POSTALE:

Le conseil vote une motion contre la suppression de la franchise postale au 1er janvier 1996 en particulier pour les fonctions que le maire remplit en tant qu'agent d'état. Le surcoût de fonctionnement pour le budget communal est estimé à environ 10 francs par an et par habitant.

STAND DE « LA POMME DE PIN »:

Le conseil accepte la demande de renouvellement pour la saison 1996 de l'autorisation accordée à Madame Hélène DUBOZ d'exploiter un stand au centre nautique en vue d'assurer le commerce suivant : location au public d'engins nautiques non motorisés, débit de boissons et licence à emporter.

COMMUNE

CONSEIL MUNICIPAL

DE

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE
33230 COUTRAS

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy AUTIER, Maire, le mardi 12 mars 1996.

Etaient présents: Melle HURTAU Renée, MM BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, ADJOINTS, MM LITOT Jean-louis, MERCIER Daniel, Mme REDON claudine, MM BERTON Jean, MARSAUD Bernard, Mme DONATIEN Hélène, Mm MESNIER Jean-marie, MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-marie, Conseillers Municipaux.

Absents : M PATRI Serge, excusé.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

VOTE DES QUATRE TAXES :

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents de baisser uniformément les taux de chacune des quatre taxes communales, et adopte les taux d'imposition suivants applicables en 1996 (auxquels viendront s'ajouter les taux de la communauté de communes) :

Taux d'imposition directe :	commune	(communauté de communes)
Taxe d'habitation	6,72 %	(+ 0,97 %)
Foncier bâti	15,21 %	(+ 1,40 %)
Foncier non bâti	44,15 %	(+ 4,05 %)
Taxe professionnelle	17,96 %	(+ 0,97 %)

Ce qui donne un produit attendu pour le budget communal de 430 267 Francs en diminution de 6 % par rapport au produit fiscal de référence calculé par l'administration.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

En raison d'un plan départemental d'élimination des déchets ménagers, le SICTOM du LIBOURNAIS est contraint notamment de développer les collectes selectives par apport volontaire et va donc mettre en place de nouveaux containers dès 1996 pour les papiers-cartons et les plastiques et un containers supplémentaire pour le verre. Une nouvelle déchetterie sera également créée à COUTRAS, ETC...Après cet exposé, le MAIRE indique que la participation demandée en 1996 par le Syndicat est de 153 .402,98 Francs, soit une hausse tarifaire de 34,82 % par rapport à 1995.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à 110.000,00 Francs la part qui sera recouvrée auprès des administrés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS (SUITE)

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Suite à une demande présentée par le collège de COUTRAS, Annexe des EGLISOTTES, pour un voyage éducatif à CANTERBURY, le conseil alloue une subvention de 250 Francs par enfant concerné de la commune, soit une somme totale de 1750 Francs.

Le conseil vote une subvention identique pour une demande présentée par le collège Privé JEAN-NE D'ARC à la ROCHE CHALAIS, pour des voyages éducatifs en IRLANDE et en ESPAGNE, pour deux enfants de la commune.

FDAEC :

La réunion cantonale présidée par M BARRAU, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une subvention de 101.226,25 Francs au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des communes. Cette somme sera répartie comme suit :

- * 50.000,00 Francs au titre de la voirie,
- * 51.226,00 Francs pour la création d'un espace d'accueil et de découverte de la gastronomie locale.

DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE :

Le conseil adopte la réforme des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification de ST PHILIPPE D'AIGUILLE telle que proposée par le comité syndical de cette collectivité, et nomme M. PATRI Serge en tant que délégué suppléant en sus des deux titulaires.

DERATISATION :

En réponse à la demande d'administrés, des plaquettes de raticide seront mises à disposition gratuitement en mairie sur demande.

QUESTIONS DIVERSES :

La peinture de la salle polyvalente vient d'être réalisée par les employés municipaux. Ils vont procéder à un traitement anti-mousse des terrains de tennis.

ECOLES :

Le Conseil remercie la Commune du FIEU pour un don de tables et de chaises pour les salles de classes.

Un de nos anciens bureaux bois qui ne sont plus utilisés, a été demandé pour un projet de musée de l'Education Nationale à BORDEAUX.

arrondissement de LIBOURNE

COMMUNE
DE
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

33230 Coutras

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy AUTIER, Maire, le mercredi 10 Avril 1996.

Etaient présents : Mlle HURTAU Renée, MM BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, ADJOINTS, MM LITOT Jean-louis, PATRI Serge, MERCIER Daniel, Mme REDON Claudine, MM BERTON Jean, MARSAUD Bernard, Mme DONATIEN Hélène, M MALAISE Xavier.

ABSENT : M DEHAUX Jean-marie, excusé.

ABSENT : M MESNIER Jean-marie.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

COMPTE DE GESTION 1995 :

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé par Monsieur RIVIERE, Trésorier, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

COMPTES ADMINISTRATIFS 1995 :

La lecture détaillée des comptes administratifs établis par le maire pour 1995 fait ressortir :

1°/ Au budget communal (comptabilité M11) d'une part, un excédent de clôture :

- * de 253 945,91 Francs en section de fonctionnement,
- * et de 55740,53 Francs en section d'investissement.

2°/ En ce qui concerne le service public de l'assainissement (comptabilité M49), d'autre part :

- * un excédent d'exploitation de clôture de 42 502,53 FRANCS.
- * et de 32 064,08 Francs en section d'investissement.

Après cette analyse, les comptes administratifs présentés sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

BUDGET PRIMITIF 1996 :

Le maire expose ensuite, article par article, le contenu des propositions globales du budget 1996 étudié par la commission des finances. Après délibération, ce budget établi en comptabilité M14, est adopté par chapitres et par opérations à l'unanimité du conseil municipal :

Il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

- * En section de fonctionnement : 2 126 687,00 Francs.
- * En section d'investissement : 2 226 150,00 Francs

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL (SUITE)

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT :

Les principaux projets d'équipement retenus sont les suivants :

- *Ecoles : Mise aux normes de la cantine scolaire et réfection du revêtement de la cour de récréation.
- *Mairie : Remplacement du matériel informatique.
- *Centre Nautique : Réalisation d'un espace d'accueil du camping municipal, et de découverte de la gastronomie et des savoir-faire locaux.
- *Divers : Acquisition de panneaux d'affichages.
- *Voirie communale : Une somme globale de 477 .941,00 Francs est prévue pour différents travaux de voirie.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

Le Maire procède à la lecture détaillé du budget annexe du service de l'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- * En section d'exploitation à 117 241,70 Francs.

- * En section d'investissement à 597 628,79 Francs.

Le conseil adopte à l'unanimité ce budget annexe, et statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 1995 décide de reprendre en section d'exploitation un montant de 42 502,53 Francs.

La commune bénéficie d'une inscription au programme départemental 1993 de 190.000,00 Francs pour l'extention de la lagune par la création d'un troisième bassin, et de 165 000,00 Francs pour l'extention du réseau de collecte vers l'école et la réalisation d'ouvrages annexes. Le conseil sollicite l'attribution de ces subventions attribuées par le Conseil Général, ainsi que de deux subventions de 57 000,00 Francs et de 66 000,00 Francs allouées par l'Agence de l'EAU ADOUR-GARONNE. la mission de maîtrise d'oeuvre du projet est confiée à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS :

Dans le cadre de la communauté de communes, la ville de COUTRAS met à disposition gratuitement certains de ses services spécifiques, en particulier « l'Association Intercommunale du Nord-Libournais » qui assure notamment des prestations d'insertion et de formation des jeunes. En conséquence, le Conseil décide de se retirer de la mission Locale pour l'Emploi de LIBOURNE.

Le détail des participations et subventions est détaillé dans un tableau annexe.

REMPLACEMENT DE PERSONNEL :

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3/1er alinéa de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles.

Arrondissement de LIBOURNE

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
DE
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

33230 Coutras

COMPTE RENDU SOMMAIRE

le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy jean AUTIER, Maire, le vendredi 24 mai 1996.

Etaient présents : MM PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain , ADJOINTS, MM LITOT Jean-louis, PATRI Serge, Mme REDON Claudine, MM BERTON Jean, MALAISE XAVIER.

ABSENTS EXCUSES: Mlle HURTAU Renée, MM BAZILE Jean, MERCIER daniel, MARSAUX Bernard, Mme DONATIEN hélène, M DEHAUX Jean-marie;

ABSENTS : M MESNIER Jean-marie.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Une augmentation des tarifs de transports scolaires de 1,83 % autorisée par arrêté du conseil Général est à appliquer à effet du 1er février 1996, ce qui porte le prix journalier du service à 936,10 Francs T.T.C.

ECOLE PRIMAIRE :

Suite à leur visite dans les locaux de la cantine scolaire, les services vétérinaires de LIBOURNE ont établi en 1995 un rapport qui demande la restructuration de la cuisine afin de répondre à la législation en vigueur .

Le conseil Municipal, ayant déjà adopté le projet de travaux selon le plan dessiné par M. Frederic AUTIER, Architecte, qui a obtenu l'avis favorable de M. le Veterinaire Inspecteur, demande au maire de solliciter des subventions pour cette mise aux normes auprès de l'état et du Département, ainsi que pour la mise en état de la cour de récréation .

Coût prévisionnel d'ensemble : 190 098 Francs T.T.C .

ASSAINISSEMENT EAUX USEES :

Des dossiers techniques des tranches 4A et 4B ont été établis par M. URBANIAK, Technicien de la Direction Départementale de l'agriculture et de la Forêt, Maitre d'oeuvre, en vue de lancer une consultation auprès de plusieurs entreprises spécialisées; la commission d'appel d'offres se réunira le vendredi 5 juillet pour l'ouverture des plis .

Les tranches 4A et 4B concernent les travaux de raccordement au réseau d'assainissement de l'école et des bâtiments annexes, qui seront réalisés pendant les vacances scolaires d'été.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI (suite)

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE :

Monsieur le Maire indique que le mandat des membres du bureau de l'association Foncière de Remembrement de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE arrivera à expiration le 6 Août 1996, et rappelle qu'ils sont désignés par M. le Préfet sur des listes de proposition établies :

1°/ D'une part, par la chambre d'agriculture

2°/ D'autre part , par le Conseil Municipal, et comprenant chacune :

. 2 représentants de la petite propriété

. 2 représentants de la moyenne propriété

. 1 représentant des propriétés les plus importantes

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à cet effet les personnes suivantes:

Mlle HURTAU Renée)

MM GIRET Paul)

CLERJAUD Jean-yves)

DEHAUX Jean-marie)

PAPILLAUD Michel)

MM MERCIER Daniel)

LITOT jean-louis)

PATRI Serge)

MESNIER Jean-marie)

MARSAUD Bernard)

LISTE PROPOSÉE A

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

MEMBRES ELUS PAR

LE CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTIVES EUROPEENNES NATURA 2000:

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion adoptée par la Fédération Nationale des communes forestières de France qui déplore l'absence d'informations et de concertation qui a marqué l'élaboration d'un projet de liste des sites forestiers susceptibles d'être reconnus d'importance communautaire et incorporés au réseau européen Natura 2000. Un dossier de consultation doit parvenir de la préfecture pour une prise de position du Conseil Municipal.

D'ores et déjà , Serge PATRI, président AICA, et Xavier MALAISE, président ACCA, font part de la vive opposition des sociétés de chasse à ce projet.

CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS :

Le Conseil accepte le principe de proroger par avenant les contrats et conventions en cours :

1°/ Avec le Comité d'Organisation des loisirs pour la gestion des parkings et de la pêche

2°/ Avec Pierre HOCQUELET pour l'exploitation du restaurant de la forêt .

L'entrée sur le chemin départemental sera améliorée, ainsi que l'aménagement de l'accès au local du tennis club, et des parkings réalisés près des terrains . Des crédits seront prélevés sur les dépenses imprévues pour l'achat de nouveaux jeux de plage et de bordures pour délimiter les aires de stationnement.

DEFI SPORT 1996 :

Le samedi 15 juin, la commune participera au Défi Sport Aquitaine. Une réunion des onze Présidents d'Associations Communales est programmée, sous la responsabilité de Alain ARNOUD, Président du Comité d'Organisation des loisirs, pour la mise en place de cette journée clôturée par un buffet campagnard dansant.

Arrondissement de LIBOURNE

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE

DE

SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

33230 COUTRAS

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy Jean AUTIER, maire, le jeudi 20 juin 1996.

Etaient présents : Mlle HURTAU Renée, MM BAZILLE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD ala ADJOINTS, MM LITOT Jean-louis, PATRI serge, MERCIER Daniel, Mme REDON Claudine, MM BERTON Jean, MARSAUD bernard, MESNIER Jean-marie, MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-marie.
Absente : Mme DONATIEN Hélène.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE :

Sur rapport de M le MAIRE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'aménager un poste de secours sur la plage du Centre Nautique, et de recruter un agent saisonnier qui sera chargé de la surveillance, et de la sécurité de la baignade; Cet agent sera titulaire du BNSSA (Brevet national de Sécurité et de Surveillance Aquatique), et exercera ses fonctions du 1er juillet au 31 Août 1996. Parmi le nombreuses candidatures reçues, Monsieur le Maire est chargé du recrutement de Monsieur Vincent DEJARNAC.

LES HORAIRES DE SURVEILLANCE SONT ETABLIS COMME SUIT :

TOUS LES JOURS, EN SEMAINE, DE 14 HEURES A 19 HEURES

LES SAMEDIS ET DIMANCHES, DE 12 HEURES A 19 HEURES

Une zone de baignade surveillée sera délimitée, et une signalisation de couleur sur mât mise en plac

PAVILLON ROUGE : INTERDICTION DE SE Baigner

PAVILLON VERT : BAIGNADE SURVEILLÉE ABSENCE DE DANGER PARTICULIER

Toute baignade sera interdite par arrêté municipal en dehors des horaires ci-dessus et à l'extérieur de la zone de plage surveillée.

LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE :

M le Maire expose que Madame OMER Murielle est nommée professeur d'écoles à SAINT CHRIS- TOPHE DE DOUBLE à la rentée de septembre.

Suite à la demande qu'elle a présentée pour le logement de fonction qui est actuellement vacant, le Conseil accepte la mise en location au 1er juillet, fixe le montant du loyer mensuel à 1.545 Francs, et demande un mois de caution à l'entrée dans des lieux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN (SUITE)

TRAVAUX à L'ECOLE PRIMAIRE :

Les travaux de restructuration de la cantine ne peuvent démarrer qu'après réception des arrêtés de subventions. Aussi aucun accord n'étant reçu à ce jour, des demandes de dérogation vont être déposées auprès de M le Préfet et de M le Président du Conseil Général en attente des décisions.

SIVU DU CHENIL DU LIBOURNAIS:

Considérant que la vocation du SIVU est d'accueillir le plus grand nombre possible de commune, le Conseil Municipal se prononce en faveur des demandes d'adhésion formulées par les communes de BAYAS , et de BONZAC, ce qui porte à 62 le nombre d'adhérents à ce syndicat.

CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS :

le conseil autorise le Maire à signer les projets de conventions suivants :

1°/ Avec la société d'exploitation Touristique pour l'exploitation du Petit Doubleaud et du camping municipal.

2°/ Avec le comité d'Organisation des loisirs pour la mise à disposition par la commune de M BERJONNEAU ,agent territorial, pour la fête locale et pour la surveillance de la pêche.

RAPPORT SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

En application du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente au conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public.

1°/ de l'eau potable établi par le syndicat Intercommunal d'adduction d'Eau de la vallée de l'Isle de ST MEDARD DE GUIZIÈRES

2°/ De l'assainissement dont la gestion et l'entretien sont assurés par les services de la Mairie.
Ce document de synthèse reprend tous les indicateurs techniques et financiers de ces services.

FÊTE LOCALE LES 20 ET 21 JUILLET

AVEC ANIMATION FORAINE

Samedi 20 juillet :

14 heures 30 - Ball-Trapp organisé par l'ACCA
15 heures 00- Concours de boules (reservé aux licenciés du club)

21 heures 30- Bal gratuit

Dimanche 21 juillet :

9 heures 30 Ball- trapp pour toute la journée
15 heures 00- Courses cycliste UFOLEP toutes catégories sous le contrôle du Club SAINT- SEURINOIS
18 Heures 00- Vin d'honneur offert par le Comité des loisirs
21 heures 00- Retraite aux flambeaux animé par L'UNION Musicale de LARGORCE et les majorettes de SABLONS
22 heures 00- Brillant feu d'artifice au lac
22 heures 30- Bal de clôture gratuit

**ETAT DES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS
INSCRITES AU BUDGET PRIMITIF**

LIBELLÉ	PROPOSITIONS du MAIRE	Votes du Conseil municipal
Contributions aux organismes de regroupement:	192 096,00	192 096,00
Ordures Ménagères	153 403,00	153 403,00
C.E.S	33 600,00	33 600,00
S.I.V.U.(Chenil)	2 547,00	2 547,00
Trans'vil	1 946,00	1 946,00
Piscine Les EGLISOTTES (M N S)	600,00	600,00
Autres suventions obligatoires	1024,00	1024,00
DFCI St Christophe de Double	165,00	165,00
A.F.R. St Christophe de Double	509,00	509,00
C.A.V.E. Mérignac	350,00	350,00
Subventions de fonctionnement autres organismes	65000,00	65000,00
D.F.C.I.	1200,00	1200,00
J.S.S.C.	2500,00	2500,00
A.C.C.A.	2500,00	2500,00
Club des amis du 3ème Age	2500,00	2500,00
Société Scolaire	3000,00	3000,00
Les Tonics de la Double	2000,00	2000,00
Les Boulistes de la Double	2000,00	2000,00
Tennis Club	2000,00	2000,00
Foot Loisirs	2000,00	2000,00
ADAR	500,00	500,00
Prévention Routière	200,00	200,00
Paralysés de France	150,00	150,00
C.D. contre le cancer	150,00	150,00
Donneurs de sang du canton	150,00	150,00
C.D. contre la tuberculose	100,00	100,00
AF contre la myopathie	100,00	100,00
Bibliobus	100,00	100,00
Aides (lutte contre le sida)	150,00	150,00
Mutuelle Personnel Coll. locales	120,00	120,00
Papillons Blancs	200,00	200,00
Collège Henri de Navarre	1750,00	1750,00
Collège Privé J. D'ARC (La ROCHE	500,00	500,00
Budget Annexe de l'Assainissement	40000,00	40000,00
Divers à répartir	1130,00	1130,00

Notre école

La vie de nos petits écoliers a été ponctuée, cette année par des manifestations enrichissantes.

Le traditionnel loto a réuni de nombreux parents et amis de l'école, permettant ainsi d'assurer le financement du voyage scolaire. Chacun avait apporté sa contribution: dessins et travaux des enfants pour la décoration de la salle, participation au jeu des petits et des grands.

On n'oubliera pas Sa Majesté Carnaval et son ami "Ticoco" qui ont créé une joyeuse animation en défilant dans le bourg, accompagnés de tous les enfants déguisés, d'anciens élèves et de leur familles... à pied, à cheval et en voiture !

En liaison avec cette fête, la classe des cours élémentaires et moyens est allée assister à un concert " le carnaval des animaux" de C.Saint-Saëns au conservatoire de Bordeaux.

D' autre part une sortie à coutras leur a permis d'approcher l' oeuvre de C. Monet grâce à la projection d'un film évoquant la vie artistique de ce peintre.

Le sport n' a pas été oublié puisque tous les élèves de l' école ont activement participé à la journée "DEFI -SPORT" et les plus grand bénéficient de séances de natation à la piscine de "Les Egisottes" .

Le voyage scolaire va leur faire découvrir le Périgord Noir: ses sites naturels avec "l'exploration" du gouffre de Proumeyssac, sa faune, au cours de la visite de l' aquarium du Bugue et sa richesse historique avec l'évocation de la vie local au début du siècle, au village du Bournat.

Une promenade en gabarre sur la Dordogne complètera cette journée aussi instructive qu' attractive.

Pour la fête de l' école, les élèves feront preuve de leurs talents en proposant des champs et des saynates. Et c'est dans une joyeuse ambiance que l' on se retrouvera pour prendre le verre de l' amitié.

L' année scolaire va s' achever, nous souhaitons de bonnes vacances à tous la réussite à ceux qui sont admis en 6ème et la bienvenue aux petits qui feront leur première rentrée

** Résultats de la saison 1995*

" Le petit Doubleaud" chiffre d'Affaire 164 313 frs H.T (soit de l'ordre de -50 % du C.A de la saison 94)

Laissant apparaître une marge nette de 38 484 frs soit 19 242 frs pour le concessionnaire et autant pour la S.E.T.

- "le camping" chiffre d'Affaire 22 573 frs (soit de l'ordre du double du C.A de la saison 94) qui laisse apparaître une marge nette de 13 230 soit 6 615 frs pour le concessionnaire et autant pour la S.E.T.

- La S.E.T a versé a la commune 40 000 frs cette somme tient compte du remboursement des salaires des C.E.S employés au "Petit Doubleaud"

- Le solde en compte au crédit Agricole a la fin de l'exercice 95 était de 34 287 frs.

** Saison 1996*

- La concession du "Petit Doubleaud" a été attribuée pour la saison a un nouveau concessionnaire Mme Marie-Françoise PAIN aux mêmes conditions que la convention précédente.

- Travaux réalisés par des bénévoles : remise à neuf de la salle de vente du "Petit Doubleaud" (pose d'un carrelage, nettoyage des briques, lasure sur lambris, peinture sur les boiseries, et pose d'un comptoire) réalisation d'une terrasse a l'extérieur, et plantation d'arbustes. Réfection pour la commune de l'enclos du barbecue et de la chambre froide.

- La concession du "camping" a été attribuée comme la saison dernière et aux mêmes conditions a Mr Pierre HOQUELET. Les installations électriques du camping ont été mises en conformité.

* Sur proposition du président et de la trésorière, le bureau a opté pour confier la gestion comptable de la S.E.T a un cabinet de Comptables de Libourne. Ceci dans un souci de clarté et de transparence vis a vis des concessionnaires et pour palier au manque de compétences du bureau dans ce domaine. Cette démarche a également pour but de présenter en fin d'exercice un bilan certifié suivant les règles comptables en vigueur.

Reste à la charge de la trésorière :

- Les encaissements.
- Le paiement des factures.
- La tenue du livre des recettes.
- La déclaration trimestrielle de la T.V.A.

Nous vous invitons tous a venir nombreux découvrir nos nouvelles installations pour faire vivre l'étang.

TENNIS

Depuis la dernière parution, le tennis club n'a pas "chomé". Les 3 et 4 février 1996, avec le club de St Seurin nous avons organisé et ce pour la 2^e année un DOUBLE-MIXTE SALADE. Le samedi 3 au soir un repas était bien évidemment prévu (55 personnes présentes).

1) COUPE DE GUYENNE

Du 24 mars au 19 mai 1996, l'équipe féminine et l'équipe masculine.
7 rencontres à domicile.

2) SOIREE BELOTE

Samedi 20 avril 96, 20H30 à la salle polyvalente. Idée géniale mais que 12 équipes de joueurs.

-équipe gagnante : Malaise Xavier et Laeticia.

6 bouteilles de St Emilion chacun.

3) TOURNOI DE CANTONS

21 AVRIL 1996

A la demande de la ligue de Guyenne de Tennis.

3 phases = clubs---cantons-----finale

Ce tournoi est réservé aux non-classés

Résultats phase club

vainqueur Dames = Christie LAMOUREUX

vainqueur Messieurs = Patricck MANIERE

Une bonne occasion de passer une journée agréable avec repas le midi et le soir (44 personnes).

4) JOURNEE TRAVAUX CHALET-TENNIS

Le 28 avril 1996

10 licenciés et 3 conseillers municipaux, "merci à tous" (repas offert par le club)

5) ARBITRES DE CHAISE-JUGES-ARBITRES INTERCLUBS JUGES-ARBITRES DE CLUBS

Examens les : 15/12/95 à St Magne de Castillon, 02/03/96 à Talence et 27/04/96 à St Seurin sur l'Isle (2 candidats reçus).

Jean-Pierre VRILLEAUD et Géraldine RAULT.

6) FIN MAI 96

Amenagements autour du chalet et des terrains de tennis par la commune.

DATES A RETENIR

3^e TROPHÉE DE LA POMME DE PIN du 22 au 30 juin 96

DOUBLE MIXTE le 14 et 15 septembre 96

BELOTE Dimanche 6 octobre 96 à 14H30 à la salle polyvalente de St Christophe de double

JEUNESSE SPORTIVE

L'assemblée générale de la JSSC s'est déroulée le 25 mai devant une nombreuse assistance, et sous la présidence de M Guy AUTIER, Maire de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE.

M .LITOT , Président, se félicite de l'excellent état d'esprit régnant au sein du club. Il remercia les personnes qui ont, tout au long de la saison apporté leur concours, contribué à faire de la JSSC une association dynamique et enthousiaste.

Remerciements également à l'adresse des joueurs seniors qui, même si la fin de saison a été difficile se positionne en milieu de tableau du championnat de 2ème division.

Le président, s'il reste au sein du conseil d'administration, souhaite s'occuper un peu plus de l'école de football et émet le désir de ne pas être candidat à sa succession.

Après l'adoption à l'unanimité de tous les rapports présentés, une nouvelle équipe a été mise en place et se compose de la façon suivant :

Président d'honneur :	M AUTIER GUY
Président actif :	M VERGNAUD LAURENT
Vice-président:	M GUILLON YVES
Secrétaire général :	M LITOT JEAN-LOUIS , correspondant du club
Secrétaire adjoint:	M COUTAUD YANNICK
Trésorier :	M HORRU YVES
Trésorier adjoint :	M BRUNEAU ROBERT

membres : Mme LITOT , MM DOUNEMETTE, BERJONNEAU, GIRET PAUL .

Les attributions des membres seront définies lors de la prochaine réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 8 juin 1996 à 18 heures .

Notre effectif se voit augmenté par l'arrivée de plusieurs joueurs extérieurs au club ainsi que par le retour de nos jeunes. Nous espérons maintenir le cap cette saison, pour cela , nous souhaitons que chacun mette sa meilleure volonté et son sérieux au service du club, et ceci à tous les niveaux.

OBJECTIFS SAISON 1996-1997 :

- 1°/ Création d'une équipe de débutants
- 2°/ Création d'une équipe de benjamins
- 3°/ Retour des minimes au sein du club
- 4°/ Renforcement de l'équipe A et création d'une équipe B.

Avant de clôturer cette assemblée par un apéritif, le nouveau président brossa un bref résumé des tâches à venir et précisa quelques dates à retenir :

- 15 juin participation au défi sport
- 23 juin Tournoi de la JSSC
- 3 Aout grillades annuelles.

Pour tous renseignements : M .VERGNAUD LAURENT TÉL :57 49 56 14
M .LITOT JEAN-LOUIS TÉL : 57 69 55 30

FOOT-LOISIRS

Déjà s'achève notre première saison Footballistique et l'heure des bilans approche. De ce fait, une assemblée générale sera organisée le Samedi 6 juillet et clôturée par un repas de fin de saison.

On ne peut que relever des aspects positifs de cette première saison, malgré un manque de match dû à notre création tardive. Pour la future saison, les clubs régionaux ont déjà programmés leurs rencontres. Malgré cela, nous espérons entrer dans le calendrier au rythme d'un match tous les quinze jours.

L'extension de l'éclairage du stade réalisée en collaboration avec la Municipalité, le Comité des loisirs, et la JSSC va nous permettre de d'organiser des rencontres à domicile et de faire découvrir notre Commune aux clubs Visiteurs.

L'effectif de départ est resté sensiblement le même jusqu'à la fin de la saison, mis à part quelques cas et ce pour des raisons professionnelles ou médicales.

L'ambiance qui a régné au cours de cette première année de fonctionnement a été agréable et incite de nouvelles recrues à venir nous rejoindre.

Quelques améliorations dans notre fonctionnement vont être apportées pour enrichir et renforcer notre dynamique association.

Résidents de notre Commune, si vous entendez parler d'un match de Foot-Loisir disputé sur le terrain de ST Christophe de Double (coup d'envoi vers 19h30 / 20h) venez nombreux nous encourager!!!

Vous pourrez même partager avec nous et l'équipe adverse les repas d'après match.

le Président



FOOT LOISIRS

MOTO -CLUB

Le MOTO CLUB Coutrillon qui exerce ses activités sportives sur la commune de ST. CHRISTOPHE DE DOUBLE a le plaisir de vous annoncer la composition de son nouveau bureau pour la saison 96/97.

-Presidents: Mrs PREVOST Jean-Louis.
TRAQUET Bernard.

-Vices-Presidents: Mrs BARSOU Frederic
BONNEFOY Vincent.

-Tresorier: Mr POLY Olivier.

-Tresorier-Adjoint: Mr VERTUAUX Didier.

-Secrétaire: Melle ROY Karine.

Dans la semaine du 10/06/96, nous avons accueilli des pilotes étrangers participant au championnat du monde de Moto-Cross. Un Finlandais classe 7ème au provisoire de Super-Cross Européen et deux Anglais ayant marques des points au championnat du monde de moto-cross. Ils sont venus s'entraîner en vue du grand prix 125cm3 disputé à Cussac près de Limoges le dimanche 16 juin 1996. Ils ont été surpris par la beauté du site et le charme tranquille de notre commune. Ils ont ensuite pris leur envol sur notre circuit et nous ont gratifié de quelques arabesques à l'image de leur immense talent. Début Septembre, le Moto-Club avec sa section route accueillera une étape du tour de France des motos anciennes sur Coutras.

LES PRESIDENTS.

LES TONICS DE LA DOUBLE

Avec notre effectif de 37 licenciées, nous sommes très satisfaites et nous terminons l'année avec l'espoir de se retrouver aussi nombreuses (pourquoi pas plus !) l'année prochaine, autour du 15 septembre, même jour, même heure.

Fortes de cet effectif, peut-être pourrions-nous vous proposer une heure supplémentaire à un horaire différent afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette heure de détente.

Nous attendons vos suggestions.

Espérons que vous serez plus nombreuses de SAINT CHRISTOPHE à nous rejoindre.

La Présidente: L. BOUVRY Tél. 57 69 54 32



ET LA CLOCHE SONNE, SONNE

*De son clocher, dressé là-haut sur la colline,
La cloche retentit pour sonner les matines.
Midi et soir, fidèle à notre tradition,
Pour l'angelus, elle égrène ses ding, ding, dong.
D'écho en écho, au gré du souffle du vent,
Elle nous fait entendre son joyeux tintement.
Le dimanche, elle prend plaisir à sonner, sonner...
Dans son église, elle invite à se rassembler.
Elle rythme notre vie dont elle est le témoin
Pour dire à tout le village, nos joies, nos chagrins.
A grand bruit, elle annonce d'heureux événements:
mariages, baptêmes, jours de fêtes assurément.
Mais quand on sent parfois des sanglots dans sa voix,
Le glas qui tinte nous dit qu'un des nôtres s'en va !
Au cours de son histoire, elle connut des heures sombres
Et ce fût dans sa vie comme des zones d'ombres.
Pour sauver la FRANCE, elle appelait au combat;
Contre l'envahisseur, accouraient nos soldats.
En cas d'incendie, à sa tâche ne manquait point ;
Avec force, elle faisait résonner le tocsin.
Lorsqu'un orage éclatait sur tout le village
Comme par magie, elle devait chasser les nuages.
mais il y eut aussi le temps de gloire.
Ou avec allégresse elle clamait la victoire
Entre belligérants, l'armistice signé,
A toute volée, elle fêtait la paix retrouvée.
Malgré le poids des ans, elle donne l'information;
Chaque son a pour nous une signification.*

*Cloches et bourdons, sonnez, sonnez, et sonnez..
De bonnes nouvelles, soyez de prompts messagers.*

R. HURTAU

NOTA: UNE CIRCULAIRE PRÉFECTORALE DU 1^{ER} AOÛT 1975 NOUS INDIQUE QUE DANS NOTRE COMMUNE
FIGURENT SUR LA LISTE DES OBJETS CLASSÉS PARMI LES MONUMENTS HISTORIQUES:

EGLISE : CLOCHE. BRONZE. 1610 CLASSÉE LE 12/10/1942

Les inscriptions suivantes mentionnées sur la cloche ont été relevées par A ARNOUD :

ANNO 1888 -AMATOGUILBRTBURDIGALENSI . ARCHIEPISCOPO B..MANIZANDIVI . CHRISTOPHORI . RECTORE . BARDINEAU -
POINTET . MINOR. RICHON. POINTET. MAJOR . GAUTRIAS BONIN. MARIÉ . CHAUVEAU. BON . SAUTREAU. SALMON.
BAUSSAUT ADMINISTRATORIBUS ET BENEFARGTORIBUS. EGO. CONFLATAFUI . ET NOMEN A SUSCEPTORIBUS MEIS
JOANNE SALLIER ET CATHATINA GAUTRIAS ACCEPI. JOANNE CATHARINA
EMILE - VAUTHIER FONDEUR B A ST ÉMILION

CE TEXTE EN LATIN MENTIONNANT LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE 1888, EST EN COURS DE TRACDUCTION PAR M. Abbé
DAVID.

Au fil de notre histoire

En l'an mil huit cent quarante huit

La révolution éclate à Paris le 22 février, le roi Louis Philippe est renversé le 24 et la II ème République est proclamée le 25. Un gouvernement provisoire reconnaît à l'ouvrier le droit au travail et établit le suffrage Universel masculin.

A l'annonce de ces nouvelles mesures, des tensions sociales s'exacerbent et déclenchent des mouvements d'insurrection. Ces troubles gagnent villes et communes et ST Christophe de Double va connaître une certaine agitation. Le Maire Chinaguet Julien et les conseillers municipaux Rochon aîné et Giret Jean qui manifestent leur méfiance à l'égard de la république sont révoqués et remplacés par Boutity ohézime, Lapluie François et Mauléon Jean.

Paignon Adolphe, vétérinaire est nommé provisoirement Maire. Des protestations s'élèvent et la garde nationale doit intervenir pour rétablir l'ordre. Etant donné les dissensions au sein du conseil municipal, le 1er Magistrat doit faire face à une opposition systématique qui entrave sa gestion.

Des élections ont lieu le 30 juillet 1848 à partir de 4 heures du matin. Sur 32 candidats sont déclarés élus après dépouillement de 175 bulletins:

Noms	Prénoms	profession	domicile	Epoque de la naissance
Paignon	Adolphe	Vétérinaire	au Chef lieu	26 sept. 1814
Trigant	Emile	Propriétaire	à Boisset	33 ans
Lapluie	François	"	à Serpe	28 Février 1811
Chauvau	Pierre	"	au Bardou	5 juin 1806
Mauléon	Jean	"	au Frappier	1800
Gillard	Thomas	"	au Trei	8 sept. 1813
Lapluie	Pierre	"	au Bourg	11 sept. 1813
Moulinau	Pierre	"	au Chatain	43 ans
Boutiti	Onésime	"	au Fourquet	1820
Frappier	Pierre Fils	"	au Bourg	26 oct. 1821
Gaudichau	François	"	à Serpe	27 oct 1789
Sautrau	Pierre aîné	"	au Boukara	33 ans

(cf Archives départementales)

Le nombre d'habitants n'est pas indiqué mais lors d'un renouvellement triennal de 6 conseillers en 1846 la population était de 970 habitants.

Le 15 décembre 1851 Chinaguet sera nommé Maire en remplacement Paignon et démissionnera le 18 mars 1852 !

la II ème république qui a vu se dresser les arbres de la liberté se trouve confrontée à une grave crise économique et au chômage. Les temps ont changé, la vie politique a évolué mais les problèmes sont toujours d'actualité sous la V ème République !

Seraient ils inéluctables,...

Bulletin de la Commune de SAINT CHRISTOPHE de DOUBLE

Dircteur de la publication : Guy Jean AUTIER, MAIRE

Responsable de la rédaction: Jean-Louis LITOT, C.M.

Réalisation: Librairie MERLIN 57 69 55 44 Les EGLISOTTES

Déclaration déposée le 15/12/95